

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV 00026/96

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

BORDEREAU D'ENVOI
DE
PROCEDURE

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET
1

Date des faits : Le 11 janvier 1996
Lieux des faits :

CIRCONSCRIPTION DE
GENT
26 JAN. 1996
N°
DESTINATAIRE

OBJET :

Enquête sur Objets Volants Non Identifiés (O.V.N.I).

NUMERO	DESIGNATION DES PIECES
1	SYNTHESE
2	Audition P A (Témoïn)
3	Audition PL R épouse P (Témoïn)
4	Audition S L (Témoïn)
5	Audition P S (Témoïn)
6	Audition P D (Témoïn)
7	Deuxième Audition P A (Témoïn)

07 FEB. 1996

- 1 M. le Préfet du Département
- 1 Général Commandant la Région Aérienne
- 2 Direction Générale de la Gendarmerie- Bureau
Défense Opération. Section Renseignement. (S.M.)
- 1 Archives

Transmis le : 20/01/1996

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 00026/96

PROCES - VERBAL**DE****RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	1

Nous soussigné : gendarme A B , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :
secondé par le gendarme W K , en résidence à

- P R E A M B U L E -

Le dix janvier mil neuf cent quatre vingt seize, M. D
J Maire de , y demeurant, nous avise qu'un de ses
employés, M. P A demeurant " " à et un ex-employé
M. S L demeurant " " à auraient aperçu un objet
lumineux dans le ciel. Les faits se sont produits le neuf janvier vers 20
heures.

- C I R C O N S T A N C E S -

Le neuf janvier, vers vingt heures, M. P A , ouvrier
agricole quitte son habitation pour aller soigner ses animaux. Arrivé au hangar,
situé en face de l'habitation, il remarque un objet lumineux dans le ciel. Ce
phénomène dure jusqu'à 21 heures 30.

Il prévient toute la famille, qui constate comme lui le phénomène.

Le même jour, à la même heure, M. S L , pré-retraité,
demeurant " " à , remarque la même chose.

Les habitations de ces deux personnes sont distantes de trois
kilomètres environ.

- M E S U R E S P R I S E S -

Nous prenons contact avec la Brigade de Gendarmerie de l'Air à
afin de savoir si un avion n'aurait pas survolé en altitude, la zone où a été
aperçu ce phénomène, le neuf janvier, entre vingt heures et vingt et une heures
trente. La réponse est négative.

Par message, nous rendons compte de ces faits à notre commandant de
Compagnie.

- E N Q U E T E -

Le 9 janvier 1996, à 20 heures, P A remarque une lueur dans
les nuages, de forme ronde avec d'autres ronds à l'intérieur qui brillaient
encore plus. Il n'a entendu aucun bruit. Ce phénomène se déplaçait assez vite,
horizontalement. A aucun moment cet "engin" ne s'est approché d'eux ou n'a
atterri. D'après M. P , il ne peut s'agir d'un avion.--(PIECE N° 2).

L'enquêteur

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 00026/96

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	2

Son épouse PL R , confirme les dires de son mari.

(PIECE N° 3)

S L demeurant " " à a vu la même chose, à la même heure.-----(PIECE N° 4).

P S indique qu'il s'agissait d'une chose plus grande qu'un avion qui décrivait des cercles dans le ciel. Elle n'a entendu aucun bruit. Elle n'a remarqué qu'une circonférence lumineuse.-----(PIECE N° 5).

P D précise qu'il a regardé ce phénomène à la jumelle, la "chose" se déplaçait en décrivant un cercle. Il a remarqué la forme ovale avec des points scintillants autour.-----(PIECE N° 6).

Nous prenons contact avec la de , qui gère le château d'eau de à Il n'y a aucun éclairage de cet édifice et aucune maintenance n'a été faite en ce lieu, le jour des faits.

Nous prenons contact avec la population locale, Madame R demeurant à " ", Mesdames P G et Messieurs V , S , SI B et VI demeurant " " commune de . Aucune de ces personnes n'a remarqué ce phénomène les 9 et 10 Janvier de cette année.

Le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize, à vingt deux heures quarante cinq, nous effectuons une surveillance générale de nuit à proximité de l'habitation P .

Nous remarquons dans le ciel un cercle lumineux d'environ dix mètres de diamètre avec à l'intérieur des ronds qui scintillent et tournent sur eux-même.

De notre observation, il en résulte qu'il s'agit d'une projection faite par un laser provenant de la direction de . Celle-ci décrit des cercles au dessus de la commune de . Cette projection est très éloignée de nous, la distance ne peut être évaluée.

Monsieur P A qui est avec nous lors de cette observation reconnaît qu'il s'agit bien du phénomène qu'il a vu les 9 et 10 janvier de cette année, en fin de soirée.

Nous adressons un message aux Brigades de Gendarmerie de et , afin de localiser la provenance de cette projection laser.

La brigade de nous fait part que deux discothèques possèdent un laser. Il s'agit du " " à " et le " " à

Le brigade de , que depuis la fin de l'année dernière un laser est installé au " " de

L'origine de cette projection provient bien de la direction de , ville qui est située au SUD-EST du lieu-dit " " commune de

L'enquêteur

Unité :
BT

C.U. - PV 00026/96

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	3

- C L O T U R E -

De l'enquête effectuée, il ressort que le phénomène vu par les nommés P et S, est la projection du laser du " " de . Ces faits n'ont pu être constatés avant, le laser n'ayant été mis en place que depuis la fin de l'année 1995.

L'effet est notamment visible lorsque le plafond est bas et que le faisceau "heurte" les nuages.

Des faits relatés ci-dessus, nous en dressons la présente procédure que nous transmettons à monsieur le Préfet du Département du à avec copies au général commandant la Région Aérienne et à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale à

Fait et Clos à , le 19 janvier 1996

Les Enquêteurs.

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV 00026/96

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE	N° FEUILLET
03	1

Nous soussigné : gendarme A B , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le gendarme W K , en résidence à
Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

PL R , 60 ans,
épouse P
née le à
demeurant

mariée, agricultrice, nationalité française,

qui déclare le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize
à neuf heures et quinze minutes:"-----

----- Le neuf janvier de cette année, alors que je me trouvais à l'intérieur de
mon domicile, vers vingt heures, mon mari est venu me demander de sortir car une
lumière se trouvait en hauteur dans le ciel, derrière le hangar.

----- Lorsque je suis arrivée à hauteur du hangar, j'ai vu la lueur dans
le ciel, assez loin de l'habitation.

----- Ce phénomène est de forme circulaire, éclairant très bien. Il décrivait
un cercle et repartait. L'éclairage de cette chose était blanche. Il n'y avait
aucun bruit émanant de cet engin.

----- Ce phénomène était situé au Sud-Est de l'habitation, en direction du
lieu-dit " " commune de

----- La chose allait assez vite et elle se déplaçait horizontalement.

----- A aucun moment la chose n'est passée au dessus de la ferme ou s'est
rapprochée de nous.

----- Je ne pense pas que cela soit un avion, nous sommes habitués au passage
de ceux de la Base Aérienne d'

----- Par la suite, je suis rentrée dans la cuisine et n'en suis plus
ressortie.

----- J'ai observé ce phénomène environ cinq minutes.

----- Je ne vois rien de plus à vous dire.

A , le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize, à 09 heures 30.
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

a signé au carnet de déclarations

Compagnie :

Unité :

BT

C.U.

- PV 00026/96

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE

04

N° FEUILLET

1

Nous soussigné : gendarme A B , en résidence à ,
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le gendarme W K , en résidence à ,
Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

S L , 58 ans,
né le
demeurant

célibataire, pré-retraité, nationalité française,

qui déclare le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize
à neuf heures et quarante cinq minutes: "-----

----- Le mardi neuf janvier mil neuf cent quatre vingt seize, vers vingt
heures, alors que je rentrais à mon domicile, venant de chez ma mère, j'ai
aperçu une lueur ronde avec des ronds plus petits en dessous, dans le ciel.
Cette chose se trouvait au dessus des nuages, au Sud-Ouest de mon habitation,
en direction du château d'eau de commune de

----- Ce phénomène ne semblait pas se déplacer vite, il décrivait des cercles,
toujours dans le même sens, horizontalement.

----- Je n'ai regardé cette chose qu'environ cinq minutes, à cause de la pluie
qui tombait, à ce moment là.

----- Lorsque j'ai vu cet objet, je n'ai pas entendu de bruit.

----- J'étais seul lorsque j'ai aperçu ce phénomène.

----- Cette chose semblait de couleur blanche. Il me semble que c'est les
petits ronds qui éclairaient le plus.

----- Ce phénomène décrivait des cercles et repartait en direction du SUD-EST.

----- Il m'a semblé que cette chose à décrit plusieurs cercles avant de partir,
sa vitesse était assez faible.

----- C'est hier, que j'ai pris contact avec monsieur P , à la ferme de
" " où il travaille et qu'il m'a dit qu'il avait constaté le même
phénomène, à la même heure.

A , le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize, à 10 heures 05
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'enquêteur

a signé au carnet de déclarations

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Unité :
BT-----
AUDITION

C.U. - PV 00026/96

N° PIÈCE
05
N° FEUILLET
1

Nous soussigné : gendarme A B , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvait au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

P _____ S _____, 28 ans,
née le _____ à _____
demeurant _____

célibataire, Agent de fabrication, nationalité française,

qui déclare le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize
à vingt et une heures et vingt quatre minutes: "-----

----- Le neuf janvier mil neuf cent quatre vingt seize, alors que je me
trouvais dans la cuisine, mon père qui était dans le hangar, en face de
l'habitation, est venu nous prévenir qu'un phénomène étrange et lumineux était
dans le ciel, en direction de l'EST.

----- Après que mon frère et ma mère se soient dirigés vers le hangar, je les
ai rejoints.

----- A mon arrivée, vers vingt heures, j'ai constaté qu'un cercle lumineux
décrivait des cercles de droite à gauche, sortant des nuages au départ et
y rentrant par la suite.

----- S.I. : Il s'agissait d'une chose plus grosse qu'un avion qui était en
altitude, de grosse circonférence, d'environ dix à quinze mètres de diamètre.

----- S.I. : Nous avons observé ce phénomène environ un quart d'heure. Je suis
rentrée par la suite, pour prendre mon appareil photographique. Je suis
ressortie et ai fait trois clichés de ce phénomène. Environ dix minutes après,
toute la famille a regagné l'habitation, pour prendre le repas.

----- S.I. : A aucun moment, ce phénomène ne s'est approché de l'habitation ou
n'a atterri, il est toujours resté en hauteur et çà une distance que je peux
évaluer entre un et deux kilomètres, direction EST.

----- S.I. : Pour ma part, je n'ai remarqué que la circonférence de cette chose
qui était éclairée, aucune autre lumière ne devait provenir de cette chose. Je
n'y ai pas prêté plus d'attention.

----- S.I. : Lorsque j'ai pris les photographies de ce phénomène, je n'ai
entendu aucun bruit provenant du ciel.

----- S.I. : Je n'ai jamais remarqué que certains avions de la Base Aérienne
d' _____ s'allumaient, en cette période de l'année, en passant au dessus de
pour atterrir.

----- S.I. : A aucun moment cette chose n'est venue au dessus de la ferme ou
n'a tenté de se poser.

----- S.I. : Ce phénomène se déplaçait horizontalement en décrivant un cercle,
tout en restant à la même altitude et toujours assez loin de notre habitation.

----- S.I. : Après le diner, mon père est sorti de l'habitation pour s'occuper
des bêtes. Lorsqu'il est revenu, vers vingt et une heures, il m'a indiqué que ce
La personne entendue
L'enquêteur
a signé au carnet de déclarations

Compagnie :

Unité :

BT

C.U.

- PV 00026/96

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF-----
AUDITION

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE
05N° FEUILLET
2

phénomène était encore à la même place mais, je ne suis pas ressortie.

----- S.I. : Lorsque nous sommes sortis la première fois, mon frère D. [redacted] avait pris des jumelles afin de regarder ce que c'était.

----- S.I. : Pour ma part, je ne pense pas que ce phénomène soit un avion, je n'ai pu le voir distinctement, j'ai seulement remarqué un cercle illuminé, je n'ai pas une très bonne vue.

----- Je ne vois rien de plus à vous dire sur cette affaire.

A [redacted], le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize, à 22 heures 15.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

a signé au carnet de déclarations

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 00026/96

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE

06

N° FEUILLET

1

Nous soussigné : gendarme A B en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

P D , 31 ans,
né le
demeurant

célibataire, Carrossier, nationalité française,

qui déclare le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize
à vingt deux heures et quinze minutes:"-----

----- Le mardi neuf jannvier de cette année, à la demande de mon père, je suis
sorti à l'extérieur de l'habitation.

----- A l'angle du hangar, juste devant l'habitation, en direction de
il y avait un phénomène en forme de sphère avec plusieurs cercles en dessous.
Celui-ci se trouvait à environ sept kilomètres de nous.

----- S.I. : Lorsque j'ai remarqué cette chose, il était approximativement 20
heures 15, 20 heures 30.

----- S.I. : J'ai regardé cela environ cinq à dix minutes.

----- S.I. : Lorsque j'ai regardé, avec mes jumelles, ce phénomène se déplaçait
en longueur, tout en décrivant un cercle.

----- S.I. : J'ai uniquement remarqué des petites boules blanches formant un
cercle, mais aucune autre lumière. Les boules tournaient sur elles-mêmes.

----- S.I. : Ce phénomène était assez large, il avait un diamètre d'environ
cinq mètres, par rapport à la distance où je me trouvais lors de mon
observation.

----- S.I. : Les petites lumières que diffusaient cet engin étaient blanches.

----- S.I. : Le temps était dégagé et cette chose est restée à la même hauteur
durant tout le temps de mon observation, environ dix minutes.

----- S.I. : Aucun bruit ne provenait de ce phénomène, j'ai l'habitude du bruit
des avions de la base aérienne d' , passant au dessus de l'habitation.

----- S.I. : Ce phénomène ne s'est jamais approché de nous ni a atterri, il est
toujours resté à une distance de sept kilomètres environ.

----- S.I. : C'est la première fois que je remarque ce genre de chose.

----- S.I. : Hier soir, vers dix neuf heures trente, alors que je rentrais chez
moi, j'ai remarqué le même phénomène. Cela était identique à ce que j'ai vu
la veille.

----- S.I. : A aucun moment, je n'ai pu distinguer une forme compacte,
seulement des lumières.

----- Je ne vois rien de plus à vous dire sur ces faits.

, le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize, à 22 heures 40

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

a signé au carnet de déclarations

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 00026/96

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE	N° FEUILLET
07	1

Nous soussigné : gendarme A B , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

P A , 58 ans,
né le
demeurant

marié, employé agricole, nationalité française,

qui déclare le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize
à vingt trois heures: "-----

----- Je constate, ce jour, en votre présence que la forme lumineuse que j'ai
vu deux soirs de suite, dans la région de est encore présente.

----- Il s'agit d'un faisceau lumineux qui provient de la région de
Nous pouvons apercevoir bien nettement la lumière qui est projetée dans le ciel
mais il y a aucun objet volant, les lumières tournent sur elles-mêmes.

----- Il s'agit probablement d'un rayon laser provenant de

A , le onze janvier mil neuf cent quatre vingt seize, à 23 heures 15

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

a signé au carnet de déclarations